



## Du personnel bouche-trou à prix imbattable

Paris, le 29 mai 2012

Des chômeurs au RSA (revenu de solidarité active) bientôt affectés à quelques heures de « travaux d'intérêt général » d'accueil-surveillance-sécurité dans un musée-domaine.

Afin de compenser des effectifs diminués d'agents publics, insuffisants pour assurer la continuité des missions patrimoniales et culturelles de service public, la Direction du château-musée de Fontainebleau ne manque pas d'idées régressives !

Décidé à ouvrir davantage d'espaces du château aux visiteurs malgré un sous-effectif de personnels toujours plus criant, le Président de l'E.P.A. de Fontainebleau, M. Hébert, a **privatisé** l'an dernier, avec l'appui de l'administration du ministère de la Culture, l'accueil et la surveillance d'une partie de l'établissement.

Il a introduit récemment – cet hiver - le recours à des **bons de commande** pour pallier du jour au lendemain le **manque d'agents titulaires** et vacataires par des salariés d'une société privée, dans la flexibilité maximale. Avec l'avis favorable unanime de son Conseil d'administration, y compris la **tutelle ministérielle**.

Mais ces prestations ont un coût qui, compte tenu du désengagement de l'État, est largement **supporté par les visiteurs**, lesquels subissent une augmentation du droit d'entrée ! Vive la démocratisation culturelle...

La Direction de Fontainebleau vient de trouver une aubaine pour diminuer ses frais de fonctionnement cet été : faire effectuer des « travaux d'intérêt général » d'**accueil-surveillance-sécurité** à des chômeurs en RSA.

Le RSA est entré en vigueur en 2009, enterrant le revenu minimum d'insertion (RMI) pour promouvoir le dogme gouvernemental du "*travailler plus pour gagner plus*" et réduire "*le cancer de l'assistanat*", un dogme électoraliste stigmatisant les plus démunis, accusés de vivre aux crochets de la France "*qui se lève très tôt et travaille très dur*". Le RSA ne fait en réalité qu'**accroître leur précarité**.

Martin Hirsch, l'ancien haut-commissaire aux solidarités actives, en est l' "inventeur". Coïncidence : Martin Hirsch est invité très prochainement par un autre musée E.P.A. – Orsay-Orangerie – à « *dialoguer* » avec les personnels du musée... sur « *les notions de solidarité et de service public*. »

Financé par l'État, le RSA coûte peu aux collectivités locales ni aux employeurs. Il les encourage à **découper les emplois**, à multiplier les tâches précaires, le temps partiel hyper-réduit et les **bas salaires**. M. Hébert ne laisse pas passer cette occasion de développer l'activité du château de Fontainebleau à moindres frais, sous couvert d'insertion professionnelle... **sans aucun débouché d'emploi qualifié**.

En février dernier, Nicolas Sarkozy est passé d'un discours de réinsertion à un **discours dissuasif**, de punition. « *Quelqu'un qui est au RSA, qui n'a pas d'emploi et pas de formation, devra faire 7 heures de travail d'intérêt général par semaine, rémunérées au niveau du Smic.* »

Les chômeurs doivent désormais mériter leur pauvreté et leur précarité. Dans son projet, l'UMP propose une pénalité financière de 100 € pour les titulaires du RSA qui se soustrairaient à cette nouvelle obligation. En cas de refus de deux « *offres raisonnables d'emploi* », la **suspension** ou la **radiation** du dispositif est envisagée... S'il avait été réélu, M. Sarkozy voulait **généraliser** ce dispositif.

Les activités concernées, qui ne demandent **aucune qualification**, doivent « *couvrir des besoins qui ne le sont pas* ». Les chômeurs revendiquent le « *droit à un vrai travail* », pérenne et durable. Pas à être cobayes d'une gestion RH masquant la **misère de l'emploi public qualifié** d'opérateurs culturels carburant aux ressources propres.

La nouvelle **ministre de la Culture** sait que les missions de protection du patrimoine, d'accueil du public, de surveillance et de sécurité des visiteurs et des œuvres requièrent les qualifications et **compétences spécifiques** qui sont celles de la **filière accueil-surveillance-magasinage** du ministère de la Culture.

Au musée-domaine du château de Fontainebleau, ces missions sont tenues par une mosaïque d'agents titulaires, de salariés du privé, de vacataires et de stagiaires (moins nombreux)... auxquels viendraient se substituer des chômeurs en RSA d'activité, pour six mois, sans offre de **formation** ni accompagnement.

Le 21 mai 2012, la Ministre de la Culture, **Aurélie Filippetti**, adressait un message à tous les personnels, y compris ceux des établissements publics opérateurs :

« [...] Vous incarnez l'action du ministère dans chacune de ses dimensions, que ce soit en administration centrale, dans les directions régionales des affaires culturelles, dans les services à compétence nationale, les musées, les théâtres, les centres chorégraphiques, les orchestres comme dans les établissements d'enseignement et bien sûr dans tous les établissements publics et opérateurs culturels.

La diversité de vos compétences, de vos parcours et de vos personnalités est à l'image de la richesse de la politique culturelle du XXI<sup>e</sup> siècle que nous voulons bâtir.

Je ne ferai pas que m'appuyer sur vous : je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous. Et de la même manière vous pourrez compter sur moi pour défendre et promouvoir l'action de notre Ministère.

Je sais le travail que vous avez accompli dans des circonstances parfois difficiles. [...] »

Le RSA n'est pas une avancée sociale de lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'État instaure un dispositif coercitif d'activité pour les personnes qui ont le plus de difficultés à s'insérer socialement et professionnellement.

Madame la Ministre, le RSA est encore moins la solution au **non-remplacement des départs d'agents publics** (plan social de la Fonction publique connu sous le nom de RGPP).

Après le plan drastique de suppression de 1000 emplois à la Culture ces 3 dernières années, le ministère de la Culture serait bien inspiré de dégager des moyens pour **favoriser les créations d'emplois qualifiés** nécessaires, permettant l'accès aux droits fondamentaux, notamment au droit du **travail reconnu et bien rémunéré**. Cela contribuera à la lutte contre la montée du chômage et de la précarité, et au **rayonnement de la politique culturelle** du ministère.